

FAITS SAILLANTS

- L'intensification des attentats dans le Mayo-Sava entrave l'accès humanitaire
- 13 000 réfugiés nigériens ont quitté spontanément le camp de Minawao depuis avril 2017
- Les relations civilo-militaires suivent une stratégie de coexistence et les escortes armées sont régies par le principe de dernier recours

CHIFFRES CLÉS

Nb. de pers. Dans le besoin	2,9 m
Pop. ciblée	1,2 m
Régions prioritaires	EN, Ad, Nord et Est
Réfugiés NGA	87K
Réfugiés RCA	276K
PDI	224K
MAM et MAS	257K

FINANCEMENTS

309 millions
fonds requis (en US\$)

24,5% financés



Crédit : UNICEF/Maroua, Kolofata, mai 2017

Au sommaire

- Mouvements de population 1
- La protection – enjeu de la réponse Humanitaire 3
- Les défis de l'accès humanitaire..... 3
- La Coordination civilo-militaire 4

Mouvements de population dans l'Extrême-Nord

Déplacements de population

La persistance de l'insécurité dans le Bassin du Lac Tchad continue de générer d'importants déplacements de population dans l'Extrême-Nord du Cameroun.

La dernière évaluation publiée par l'OIM ([matrice de suivi des déplacements, DTM, round n°7](#)) a révélé que la région compte plus de 297 000 déplacés, répartis en 51 000 ménages, y compris 224 000 déplacés internes et 30 500 réfugiés non enregistrés. L'évaluation confirme également qu'une majeure partie de ces individus (94%) se sont déplacés pour fuir les conflits, qu'ils s'agissent des exactions de Boko Haram ou des opérations contre-offensives menées par l'armée Camerounaise et la Force Mixte Multinationale (FMM). La majorité de ces déplacés (69%) vivent au sein de familles d'accueil, générant souvent une pression importante sur des communautés aux ressources limitées. Le taux de pauvreté dans l'Extrême-Nord est le plus élevé du Cameroun avec 74,3% (INS, 2014).



Crédit : OCHA/ S. Zoungana refoulés de Zoubla juin 2017.

Accès et protection des déplacés forcés

Depuis le début de la crise en 2014, et la montée de la suspicion envers les déplacés, les autorités considèrent uniquement comme réfugiés les individus effectivement enregistrés au camp de Minawao. De nombreuses familles se retrouvent ainsi coincées dans des sites provisoires aux conditions de vie précaires en attendant que leur statut soit déterminé.

Tel est le cas de près de plus de 350 individus, comprenant plus de 236 enfants et de 84 femmes, bloqués depuis avril dans un camp provisoire gardé par la gendarmerie à Mozogo, un Arrondissement du Département du Mayo-Tsanaga. Ce

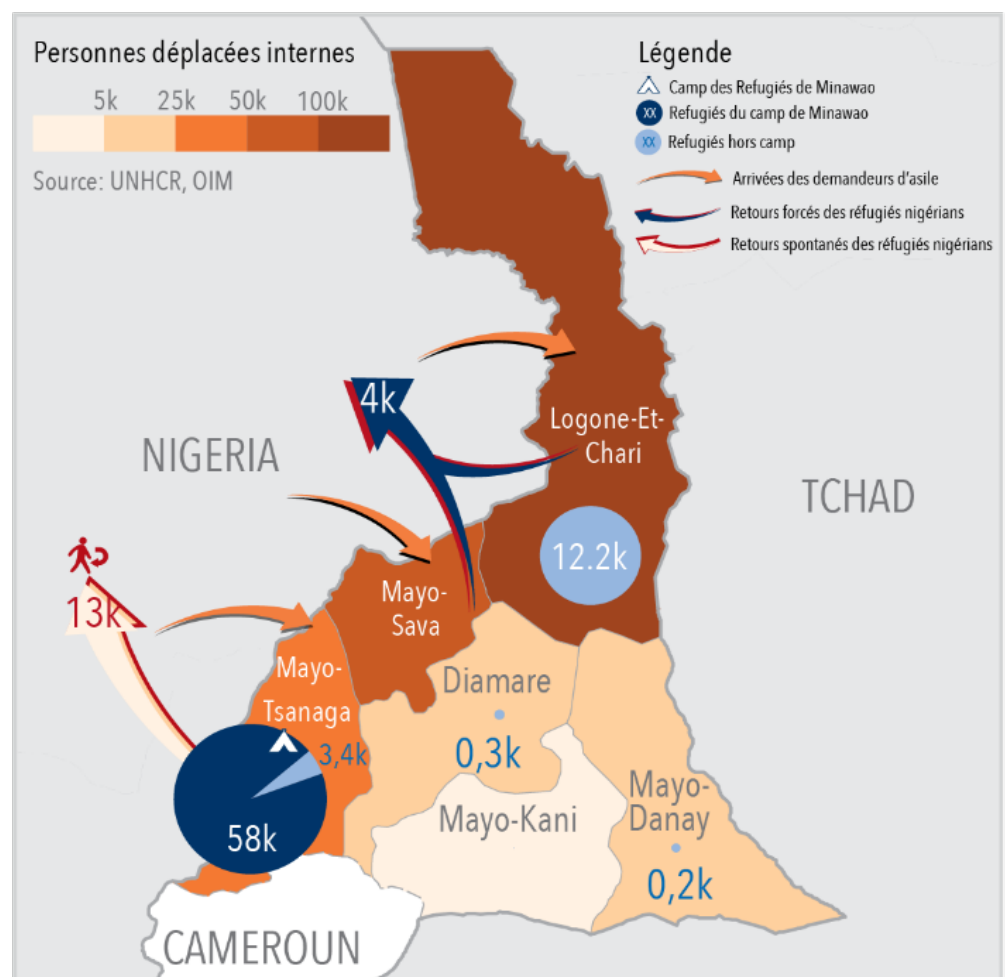
n'est que le 30 juin, suite aux efforts de plaidoyer entrepris par les partenaires pour assurer le screening et la prise en charge de ces personnes vulnérables, que le Préfet du Département a invité les acteurs humanitaires à fournir assistance et protection à ces individus, désormais considérées comme des ex-otages en attendant une enquête plus approfondie. Accessibles aux partenaires, ces personnes demeurent cependant confinées dans le site provisoire, leurs mouvements restreints et leurs retours dans leur localité d'origine suspendue à la décision du Gouverneur.

Retours spontanés de Minawao

Au 22 juin 2017, plus de 13 000 réfugiés sont retournés spontanément au Nigéria depuis le camp de Minawao. La population du camp s'établit désormais à 58 000 personnes, répartis en 16 000 ménages. Ce large mouvement de départ s'est produit en trois vagues distinctes, du 9 au 16 avril 2017 (1 750 individus), du 13 au 22 mai 2017 (10 450 individus) et le 17 juin 2017 (800 individus).

Lors des enquêtes entreprises par les partenaires, les réfugiés ont indiqué que les conditions de vie précaires et la diminution de 25 % des rations de vivres et d'eau au camp étaient les raisons principales évoquées pour justifier le départ, qui étaient le retour de la sécurité et des conditions économiques et climatiques propices dans leur région d'origine notamment vers les localités de Banki, Pulka, Mubi et Bama

Pour les organisations humanitaires, le contexte sécuritaire ne remet pas en question la nécessité d'accéder à ces populations en détresse



Les partenaires continuent leurs efforts de sensibilisation quant aux risques d'un retour prématuré dans des zones non sécurisées et à la faiblesse de l'assistance et des services sociaux de base dans ces localités du Nigéria face à l'afflux des retournés. De plus, ces départs spontanés,

ne faisant pas partie du processus de rapatriement volontaire ces personnes, ne peuvent prétendre à l'assistance prévue dans le cadre de l'accord tripartite de mars 2017.

La protection – enjeu majeur de la réponse humanitaire au Cameroun

Ces exemples récents de refoulement révèlent que l'accord tripartite sur les retours volontaires, signé le 2 mars 2017 par le Nigéria, le Cameroun et le HCR, souffre de sa non effectivité.

La protection est une responsabilité partagée nécessitant l'effort constant de l'ensemble de la communauté humanitaire

Les retours forcés continuent

Entre le 01 janvier et le 30 juin 2017, le HCR estime que 4 300 personnes ont été forcées de retourner au Nigéria lors d'opérations de refoulement. Parmi eux, de nombreux Déplacés Internes camerounais ayant fui les exactions de Boko Haram mais aussi des demandeurs d'asiles.

Une mission conjointe HCR-ADES-Intersos, conduite du 09 au 10 mai 2017 à Labado-Dabanga, avait identifié un besoin urgent d'assistance en vivre, NFI/abris et prise en charge médicale pour des réfugiés nouvellement arrivés du Nigeria dans cette localité transfrontalière du Logone-et-Chari. Le HCR avait alors enregistré près de 1000 demandeurs d'asile. En dépit des efforts de plaidoyer des partenaires pour prévenir leur refoulement et assurer leur transfert vers le camp de Minawao, ces personnes ont été renvoyées à Gambaru au Nigéria entre le 17 et le 19 mai 2017.

A la date du 26 juin 2017, 834 citoyens Nigérian réfugiés à Kolofata dans le Mayo Sava, étaient contraints de quitter cette

localité pour retourner au Nigéria. Certains auraient été arrêtés par les autorités nigérianes au motif qu'ils sont membres présumés ou complices de Boko Haram.

Loin d'être un épiphénomène, ces exemples récents de refoulement révèlent que l'accord tripartite sur les retours volontaires, signé le 2 mars 2017 par le Nigéria, le Cameroun et le HCR, souffre de sa non effectivité. Le texte prévoit en effet que le rapatriement soit informé, volontaire et qu'il assure la sécurité et la dignité des réfugiés. Des conditions difficilement réunies dans le nord-est du Nigéria, une zone de conflit armé avec Boko Haram où les services sociaux et d'assistance de base sont très limités du a un manque d'accès et de financement.

Les acteurs humanitaires continuent de plaider pour accéder aux demandeurs d'asiles hors camp de Minawao ainsi qu'aux déplacés et aux retournés en besoin de protection et d'assistance humanitaire.

La centralité de la protection au Cameroun

La protection est une responsabilité partagée nécessitant l'effort constant de l'ensemble de la communauté humanitaire. Diverses initiatives ont été prises au niveau pays afin d'assurer le caractère transversal de la protection par les organisations opérationnelles sur le terrain. Les enjeux prioritaires de la stratégie de protection de l'Equipe Humanitaire Pays (HCT) au Cameroun sont le refoulement, les violences sexuelles liées au conflit et les détentions arbitraires, notamment des enfants.

Début 2017, les membres du HCT se sont engagés à travailler conjointement pour relever ces défis, notamment grâce à un plaidoyer renforcé en direction de l'ensemble des acteurs concernés

Les défis de l'accès humanitaire dans l'Extrême-Nord

La région de l'Extrême-Nord reste marquée par les violences perpétrées par Boko Haram. Le conflit conventionnel perdure avec la mise en œuvre de larges opérations militaires conduites par la Force Multinationale Mixte (FMM) et le Bataillon d'Intervention Rapide (BIR), alors que sa transformation continue en conflit asymétrique. Cela se traduit par une intensification des attentats, notamment

dans le département du Mayo-Sava (Kolofata) qui a enregistré 29 attaques suicides de janvier à juin 2017.

Cas d'attaques suicides de janvier à juin 2017

Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
03	02	04	03	04	13

OCHA, UNDSS, 2017

Ces menaces limitent les mouvements de populations et ceux des acteurs humanitaires. Le cas spécifique des 20 000

Pour les organisations humanitaires, le contexte sécuritaire ne remet pas en question la nécessité d'accéder aux populations en détresse

Personnes déplacées dans l'arrondissement de Kolofata vivent au quotidien avec ces risques qui les poursuivent là où ils sont supposés être protégés. Dans ces conditions, leur retour dans les villages d'origine ne saurait être envisagé tant la présence de Boko Haram dans ces localités que les campagnes militaires qu'elle provoque, menacent directement leur vie et les empêchent de reprendre leurs activités agricoles et économiques.

Pour les organisations humanitaires, le contexte sécuritaire ne remet pas en question la nécessité d'accéder à ces populations en détresse. Au cas par cas elles procèdent à une analyse de la criticité des programmes (risque résiduel vs la nature du programme).

Si les actions humanitaires conduites dans l'Extrême-Nord du Cameroun sont bien neutres et impartiales en vertu des principes humanitaires fondamentaux, il est essentiel de préserver aussi la perception de neutralité de ces opérations pour les populations bénéficiaires de ces aides et les parties en conflit.

L'utilisation des escortes armées doit permettre de diminuer le risque immédiat d'attaques sur les convois humanitaires. Les escortes sont assurées par les forces de défense et de sécurité, qui sont impliquées dans le conflit, d'où la nécessité de trouver des alternatives préservant cette neutralité, gage d'une meilleure protection des acteurs et d'un meilleur accès aux bénéficiaires.

Le Saviez-vous?

La Coordination civilo-militaire est le dialogue et l'interaction indispensables entre les acteurs civils humanitaires et les forces de défense et de sécurité dans les situations d'urgence humanitaire, pour protéger et promouvoir les principes humanitaires, éviter les rivalités, réduire le plus possible les incompatibilités.

Dans la Région de l'Extrême-Nord, de nombreux acteurs humanitaires sont engagés pour répondre aux besoins des personnes vulnérables, réfugiés, déplacés internes ou communautés hôtes. Ils opèrent sur le même terrain que les forces militaires, qu'il s'agisse de celles qui assurent la sécurité générale dans la région ou celles qui sont directement engagées dans les opérations contre Boko Haram comme la Force Mixte Multinationale et le Bataillon d'Intervention Rapide (BIR).

Dans ce cadre, le HCT a décidé d'adopter une stratégie de coexistence afin de permettre aux acteurs humanitaires et militaires d'œuvrer dans cette même zone géographique en se gênant le moins possible dans leurs activités et d'aménager un lieu de discussion pour les sujets clés.

Depuis mars 2016, OCHA facilite la mise en place de ce mécanisme de coordination civilo-militaire à l'Extrême-Nord. Il est composé de deux forums de rencontre : le Groupe de Travail CMCoord regroupant les acteurs humanitaires et la Plateforme CMCoord regroupant les représentants des acteurs humanitaires, le Gouvernorat et les unités militaires y compris la gendarmerie.

Comme évoqué précédemment, la partie visible de cette coordination demeure l'utilisation des escortes armées par les agences du système des Nations Unies pour accéder aux zones où l'insécurité demeure un défi. Aussi, sachant que le principe du dernier recours est l'un des principes clés des escortes armées au Cameroun, des discussions sont en cours pour étudier d'autres alternatives pour diminuer leurs utilisations et voire, à terme, se passer d'elles.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Imane Cherif, Chargée des affaires humanitaires, email : cherif1@un.org

Modibo Traoré, Chef de Bureau, email : traorem@un.org

Les bulletins humanitaires d'OCHA sont disponibles sur : www.humanitarianresponse.info | www.unocha.org | www.reliefweb.int